



HAL
open science

Typologie de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur dans les régions françaises au regard des mobilités géographiques

Cathy Perret

► **To cite this version:**

Cathy Perret. Typologie de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur dans les régions françaises au regard des mobilités géographiques. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2007, 2, pp.293-308. halshs-00169363

HAL Id: halshs-00169363

<https://shs.hal.science/halshs-00169363>

Submitted on 3 Sep 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**TYPLOGIE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES
DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES
REGIONS FRANÇAISES AU REGARD DES MOBILITES
GEOGRAPHIQUES**

Cathy PERRET
Ingénieur de recherche
Irédu
Université de Bourgogne
Dijon
Cathy.perret@u-bourgogne.fr

Résumé :

Cette note propose de caractériser les marchés du travail des 22 régions métropolitaines pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en prenant en compte les phénomènes de migration liés à l'entrée dans la vie active. Cette étude permet ainsi de produire une typologie originale sur les marchés du travail pour les jeunes les plus diplômés et met en évidence les liens entre la qualité de l'insertion et les comportements migratoires des jeunes.

Mots clés : Mobilité, Insertion professionnelle, Marchés du travail, Enseignement supérieur, Régions, France

Abstract :

This note proposes to characterize the labour markets of the 22 French regions for the young graduates of the higher education taking account of the phenomena of migration related to the entry into professional life. This study produces an original typology of the labour markets about higher education. The links is underlined between the quality of transition into the labor market and the migratory behaviors of young people.

Key-words : Mobility, Employment, Labor market, Higher education, Regions, France

Classification : R23 – I29 – J61

TYPOLOGIE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES REGIONS FRANÇAISES AU REGARD DES MOBILITES GEOGRAPHIQUES

INTRODUCTION

Cette note a pour objectif d'apporter des informations nouvelles sur l'insertion professionnelle des jeunes, à l'issue de leur sortie de l'enseignement supérieur, à l'échelle des 22 régions françaises métropolitaines. Il s'agit plus particulièrement d'examiner le lien entre les conditions d'insertion professionnelles pour les diplômés de l'enseignement supérieur et les situations migratoires des régions. Ce travail s'appuie sur une enquête de l'appareil statistique national : l'enquête « Génération 98 » du Céreq, dont l'intérêt est d'offrir des données représentatives de l'insertion professionnelle des jeunes et leurs mobilités géographiques pour chaque région. Etudier le lien entre les situations migratoires des régions et les conditions d'insertion professionnelles des jeunes dans ces régions, c'est notamment s'intéresser à la demande d'emploi des jeunes sur le marché du travail et plus particulièrement aux stratégies de recherche d'emploi des jeunes. En effet, pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, la mobilité géographique est le plus souvent liée à des considérations professionnelles. Dans le cadre de la théorie de la recherche d'emploi (Lippman et Mc Call, 1970), la mobilité géographique des jeunes est le résultat d'une décision individuelle s'appuyant sur un processus de prospection des offres d'emploi offertes cette prospection étant plus coûteuse avec l'extension géographique. La mobilité à l'issue des études peut ainsi être ainsi être perçue comme un investissement de valorisation du capital humain (Sjaastad, 1962 ; Millot, 1976) : un individu décidera de migrer si de meilleures conditions lui sont offertes dans une autre région, sous réserve que les bénéfices présents ou futurs de la migration compensent les coûts engendrés (coûts effectifs liés au déménagement et coût psychologique lié à un éloignement de la famille). Deux grands types d'attentes sont généralement avancés comme motif de migration : la recherche d'un gain salarial ou simplement la perspective d'une embauche à l'extérieur d'un marché du travail engorgé (Jayet, 1989). Dans un tel cadre, à un niveau régional, la qualité de l'insertion professionnelle devrait *a priori* rimer avec des phénomènes migratoires simples : une émigration faible et une immigration importante lorsque les conditions d'insertion professionnelle sont relativement bonnes ; à l'inverse des conditions difficiles se combinerait avec une forte émigration et faible immigration.

Après une rapide présentation de l'enquête utilisée dans ce travail, est exposée la diversité des marchés régionaux pour les diplômés de l'enseignement supérieur tant du point de vue de l'insertion professionnelle que de la mobilité géographique. Dans une troisième partie, les relations entre la mobilité géographique et les conditions d'insertion professionnelle sont étudiées pour les 22 régions métropolitaines françaises.

I. L'enquête « Génération 98 » du Céreq : un nouvel outil d'information sur les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle

Les recherches sur les phénomènes de mobilités géographiques des jeunes sur le marché du travail, s'appuient essentiellement sur les enquêtes de l'INSEE (recensement, enquête « Emploi », enquête « Carrière ») (Pailhé, Solaz, 2002 ; Dumartin, 1995) ou l'échantillon démographique permanent (Détang-Dessandre et al. 2002), et plus marginalement sur les différentes enquêtes réalisées par le Céreq sur l'entrée dans la vie active des jeunes (Béduwé, 1994 ; Drapier et Jayet, 2002 ; Cahuzac et al., 2003). Depuis sa création dans les années 70, le Céreq produit régulièrement des enquêtes sur les jeunes entrant dans la vie active. Ces enquêtes sont construites pour donner une vision nationale de l'insertion des jeunes. Des informations de nature géographique sont traditionnellement présentes, mais ne sont pas représentatives à un niveau infra-régional. L'enquête dite « Génération 98 » a la particularité d'être représentative par régions pour les grands niveaux de formation, tant en ce qui concerne les situations des jeunes sur le marché du travail qu'en termes de migrations. Elle permet ainsi des études au niveau régional de l'insertion professionnelle et des phénomènes migratoires des jeunes. Seule l'enquête utilisée par Charlot et al. (1991), menée 14 ans plus tôt par le Céreq, avait jusqu'à présent, permis une analyse régionale de l'entrée dans la vie active des jeunes à partir des informations fournis par le Céreq².

Réalisée par le Céreq au printemps 2001, l'enquête « Génération 98 » rend compte des parcours d'insertion des jeunes sortant du système éducatif en 1998, date de fin de leur formation initiale, jusqu'en 2001. L'enquête couvre 98 % des formations initiales dispensées en France métropolitaine et ne s'intéresse qu'aux « primo-sortants », c'est-à-dire aux jeunes qui n'ont pas connu une interruption d'études de plus d'un an à l'exception du service national. Cette enquête concerne un échantillon de 54 000 jeunes sortis de formation initiale en 1998 de tous niveaux et toutes spécialités de formation, parmi les 742 000 jeunes qui ont quitté cette année pour la première fois le système éducatif (Céreq, 2002). Elle a touché plus de 30 000 sortants de l'enseignement supérieur parmi les 367 000 jeunes qui avaient quitté pour la première fois le système supérieur d'éducation (Giret et al., 2003). L'enquête ne permet pas des analyses plus fines en termes de spécialités et de diplômes au niveau des régions.

Dans cette enquête, les mobilités des jeunes peuvent être appréciées à partir de différentes informations « géo-référencées » : 1) les lieux de résidence en 1998 et 2001, 2) la région de formation en 1998 et 3) la localisation des emplois obtenus au cours des trois premières années de vie active. Dans le travail présenté, les mobilités géographiques des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont appréciées en comparant la région de l'établissement de formation du jeune et le lieu d'exercice du premier emploi occupé par le jeune lors de sa sortie de l'enseignement supérieur (emplois de vacances exclus). Compte tenu de la durée moyenne d'accès au premier emploi (1 à 2 mois), les mobilités sont concentrées sur les années 1998 et 1999.

N'oublions pas que, en ce qui concerne les mouvements migratoires lors de l'entrée dans la vie active, force est de constater que, depuis les travaux de Charlot et al. (op.cit.), poursuivis par (Kriaa et Plassard, 1997 ; Bouoiyour et Brahimi, 1998), les travaux se focalisent essentiellement sur l'étude des déterminants individuels et économiques de la migration à l'échelle nationale sans s'attacher à la géographie des migrations. L'une des principales raisons de cet état de la question réside dans l'absence d'enquêtes représentatives à différents échelons géographiques. Là résidait le principal problème pour accéder à une vue d'ensemble des échanges migratoires en France. Depuis la mise à disposition de cette nouvelle source d'informations, on assiste à un développement de travaux sur les mobilités géographiques des jeunes en phase d'insertion professionnelle. Le travail initiateur de Caro et Martinelli (2002) a

mis en évidence que des conditions d'insertion différentes d'une région à l'autre se combinent avec des taux de mobilité différents pour les diplômés de l'enseignement supérieur et secondaire. Un état des types de mobilités (inter-régionales et infra-régionales) a été établi (Margirer, 2004). Les situations régionales en termes de soldes migratoires ont été présentées (Caro et al., 2003). Il a été démontré que les disparités régionales en matière de mobilité géographique liées à l'entrée dans la vie active ne s'expliquent pas seulement par des différences de profils des jeunes selon les régions (Cuney et al., 2003).

II. Émigration, Immigration et Conditions d'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur pour les régions françaises

De manière récente, les travaux consacrés à l'insertion professionnelle des jeunes mettent l'accent sur l'existence de fortes disparités régionales en France (Céreq, 2003 ; Caro et Martinelli, op.cit ; Roux, 2003). Ces travaux apportent un éclairage nouveau sur l'entrée dans la vie active puisque la dimension géographique est prise en compte. Toutefois, ils ne permettent de caractériser l'insertion régionale des jeunes que partiellement. En effet, bien que des indicateurs de mobilités géographiques soient intégrés dans ces analyses, ils étudient les devenir des jeunes formés dans une région en faisant abstraction des régions d'obtention des emplois, ou au mieux, intègrent seulement une distinction des emplois obtenus en Ile-de-France versus province (Martinelli, 2004). Pour mieux appréhender les différentes conditions d'insertion régionales, nous adoptons une démarche différente : les conditions régionales sont appréciées à partir des principales caractéristiques des emplois occupés dans la région. L'étude des conditions d'insertion professionnelle des jeunes ne peut être réalisée qu'à partir d'une analyse multicritère parce que la diversité des situations rencontrées par les jeunes rend difficile la définition d'un indicateur synthétique. Recourir à de multiples indicateurs permet ainsi une étude du devenir des jeunes sortant de l'enseignement supérieur sous de multiples facettes. Combinés aux taux d'émigration et d'immigration liés au premier emploi, différents indicateurs servent ainsi à notre étude des régions françaises métropolitaines : le statut, la position professionnelle, le secteur (privé/public) et le salaire du premier emploi (emplois de vacances exclus) occupé par les jeunes après leur sortie du système éducatif dans une région, ainsi que le taux de chômage régional pour ces diplômés. Les différents indicateurs retenus sont les suivants :

- Trois taux sont utilisés pour apprécier le statut des emplois occupés par les jeunes dans chaque région : 1) la part des contrats à durée indéterminée (dont le statut de fonctionnaire) pour les premiers emplois des diplômés entrant dans la vie active en 1998 ; 2) la part des contrats à durée déterminée pour les premiers emplois des diplômés entrant dans la vie active en 1998 ; 3) la part des contrats aidés pour les premiers emplois des diplômés entrant dans la vie active en 1998.
- La position professionnelle est appréhendée par deux indices : la part des emplois de cadres parmi les premiers emplois occupés dans la région par les diplômés de l'enseignement supérieur, et la proportion des emplois de la catégorie « profession intermédiaire ».
- Le secteur des premiers emplois occupés dans la région est établi par la distinction public/privé en retenant comme indicateur la part des emplois dans la Fonction publique pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ayant un premier emploi dans la région.
- Le salaire des jeunes dans la région est estimé par le salaire net médian mensuel à l'embauche pour les jeunes entrant sur le marché du travail en 1998 et occupant un premier emploi dans la région.

- Le taux de chômage régional est apprécié par le taux de chômage en mars 1999 des jeunes diplômés dans la région, quelle que soit leur région de résidence à cette date. Il est en effet impossible de connaître le lieu de résidence de jeunes à cette date compte tenu des modalités d'enquête.

Rappelons que les jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 1998 ont bénéficié d'une conjoncture économique plus favorable que leurs prédécesseurs et successeurs (Marchal et al., 2004). Ils se sont insérés plus facilement et plus rapidement sur le marché de l'emploi. Plus d'un diplômé sur deux n'a connu aucun épisode de chômage pendant ses trois premières années de vie active. Plus de 9/10 ont eu accès à un emploi au cours des trois dernières années, la moitié ayant trouvé un premier emploi immédiatement après la sortie du système éducatif. Plus des 2/3 occupent un emploi en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) ou de fonctionnaire au terme des trois ans de vie active (Giret et al, 2003).

Tableau n°1 : Premier emploi occupé par les jeunes de l'enseignement supérieur selon les régions

Régions	1ers emplois occupés dans la région						Salaires médians à l'embauche*	Taux de chômage en mars 99
	% des CDI	% des CDD	% de contrats aidés	% emplois dans le secteur public	% de prof, intermédiaires	% cadres		
	50,4	37,4	8,5	18,3	40,1	15,3	1060	9,3
ALSACE								
AQUITAINE	37,4	50,0	8,9	21,7	39,1	13,4	1040	16,2
AUVERGNE	42,3	41,1	12,6	30,3	46,9	12,6	1090	10,8
BASSE-NORMANDIE	41,4	47,8	7,6	22,7	34,5	17,2	1070	13,9
BOURGOGNE	38,3	50,3	8,6	23,5	38,8	12,5	1070	12,6
BRETAGNE	35,1	55,5	7,3	20,5	32,1	12,6	1010	10,7
CENTRE	48,5	42,9	7,0	22,2	39,2	11,9	1040	8,7
CHAMPAGNE-ARDENNE	43,9	45,7	8,3	24,7	40,2	14,3	1070	6,9
CORSE	37,1	45,5	12,5	39,7	35,6	8,3	990	10,6
FRANCHE-COMTE	42,2	48,9	5,7	20,4	38,9	16,0	1070	12,2
HAUTE-NORMANDIE	44,7	47,1	6,2	23,8	41,2	15,4	1140	8,8
ILE-DE-France	60,3	31,9	5,2	18,5	36,5	31,2	1300	7,3
LANGUEDOC-ROUSSILLON	34,8	45,0	9,8	25,1	37,9	13,4	990	15,2
LIMOUSIN	35,8	52,0	8,2	29,5	35,5	14,0	990	10,8
LORRAINE	46,0	43,2	7,7	27,4	35,3	12,9	1100	11,6
MIDI-PYRENEES	41,8	45,4	9,7	21,4	39,4	18,2	1040	13,0
NORD – PAS-DE-CALAIS	46,5	41,6	9,8	25,3	42,7	12,8	1070	12,7
PAYS DE LA LOIRE	37,6	39,1	10,5	19,1	38,0	15,4	1070	12,2
PICARDIE	44,3	54,5	6,5	20,8	34,2	13,0	1040	10,0
POITOU-CHARENTES	39,7	44,5	9,2	26,1	39,4	10,6	1100	13,4
PROVENCE ALPES	46,7	49,0	8,3	27,3	40,7	17,4	1040	11,2
COTE D'AZUR								
RHONE-ALPES	41,6	47,5	8,0	20,9	37,7	15,9	1040	9,1
France	46,6	42,7	7,6	21,7	37,8	18,6	1100	10,4

Note : * Il s'agit des salaires d'embauche médians au 1er emploi (primes comprises) (équivalent temps plein : correction par la quotité de travail)

Sources : Enquête « Génération 98 », Céreq 2001

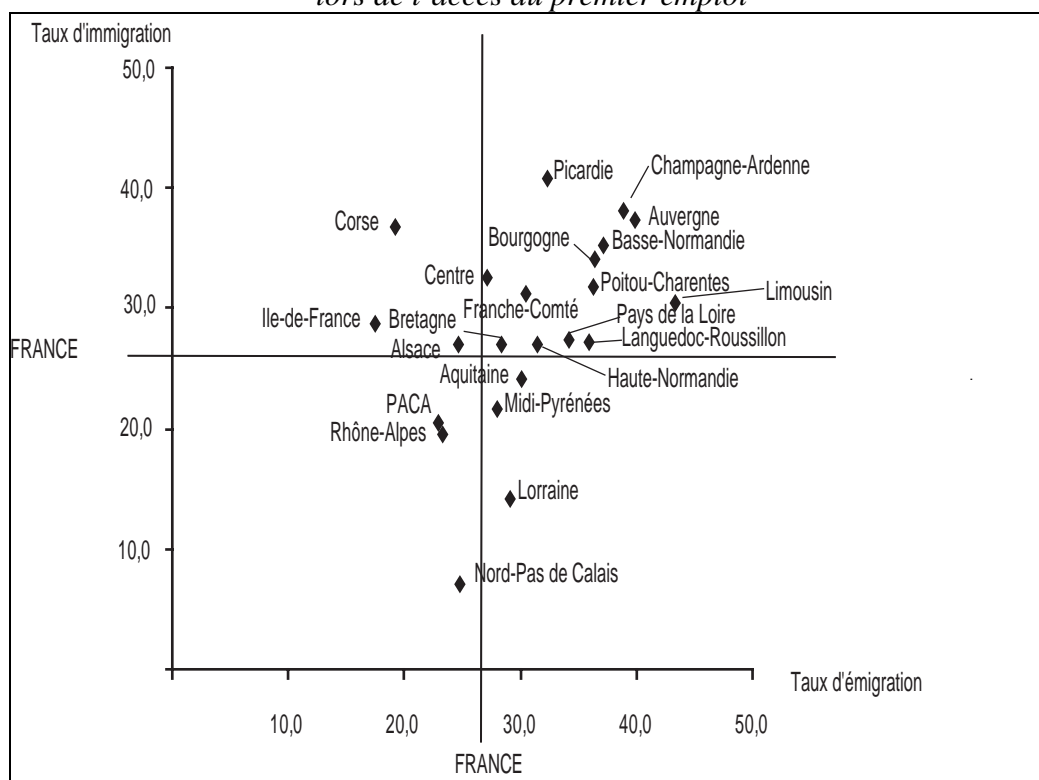
Toutefois à partir de l'examen du premier emploi occupé par les jeunes de l'enseignement supérieur à l'issue de leurs études, on s'aperçoit que les écarts entre régions sont forts (cf. tableau 1). Le taux de chômage des sortants de l'enseignement supérieur en mars 1999 varie fortement d'une région à l'autre, s'élevant à plus de 15 % pour l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon alors qu'il est minimum en Champagne-Ardenne, Alsace, et Ile-de-

France. Ces deux dernières régions sont peu touchées par le chômage des jeunes diplômés et leur offrent de meilleures conditions d'emploi. En effet, les premiers emplois sont souvent des emplois stables : respectivement 50 % des emplois occupés en Ile-de-France, 60 % en Alsace contre 47 % en moyenne. L'écart est grand avec des régions comme la Bourgogne, la Bretagne ou la Picardie, où plus d'un diplômé de l'enseignement supérieur sur deux est embauché en contrat à durée déterminée. Ces différences inter-régionales sont également perceptibles et importantes en matière de salaires et de qualification des emplois occupés. Si les salaires des jeunes travaillant en Ile-de-France sont plus élevés qu'ailleurs (1 300 euros nets mensuels), des écarts existent entre régions de province : par seulement 990 euros en Limousin contre 1 100 euros en Haute-Normandie. En termes de qualification, plus de 30 % des jeunes issus de l'enseignement supérieur travaillent comme cadres en Ile-de-France contre 17 % en Provence Alpes Côte d'Azur ou en Basse-Normandie voire seulement 10 % en Poitou-Charentes et 8 % en Corse. Par ailleurs, moins de deux jeunes sur dix travaillent dans le secteur public en Ile-de-France et en Alsace, contre trois sur dix en Auvergne et Limousin, et même quatre sur dix en Corse.

Plus de 30 % des diplômés de l'enseignement supérieur n'obtiennent pas leur premier emploi dans la région où ils ont terminé leurs études, soit près de 82 600 jeunes de la « Génération 98 ». Lors de l'accès à l'emploi, la migration n'est ainsi pas le comportement le plus fréquent. Faut-il y voir une préférence des jeunes pour s'insérer dans leur région et/ou une préférence des employeurs pour les jeunes formés dans leur région ? Ce qui reviendrait à affirmer que les régions « forment » en premier lieu pour elles-mêmes, sachant que l'adaptation de l'offre de formation à la structure productive ou aux besoins économiques d'une région est plutôt un vœu légitime lorsqu'on est décideur local. Rien ne permet toutefois d'émettre de telles conclusions, puisque la sédentarité n'est plus la norme pour les plus hauts niveaux de diplôme. En effet, environ deux tiers des diplômés des écoles d'ingénieurs changent de région pour leur premier emploi, comme la moitié des sortants des écoles de commerce et des diplômés d'un troisième cycle scientifique.

Quel que soit le niveau de diplôme, les jeunes sont, en proportion, peu nombreux à quitter l'Ile-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, et PACA (cf. figure 1). À l'opposé, dans de petites régions en termes démographiques comme l'Auvergne, la Basse-Normandie, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne, le Poitou-Charentes et le Limousin, les diplômés de l'enseignement supérieur sont nombreux à partir. Les comportements migratoires des jeunes de l'enseignement supérieur apparaissent ainsi très différents d'une région à l'autre. Entre les 22 régions métropolitaines, on note 26 points d'écart concernant les taux d'émigration et d'immigration.

Figure n°1 : Emigration et immigration régionale des diplômés de l'enseignement supérieur lors de l'accès au premier emploi



Source : Enquête « Génération 98 », Céreq 2001

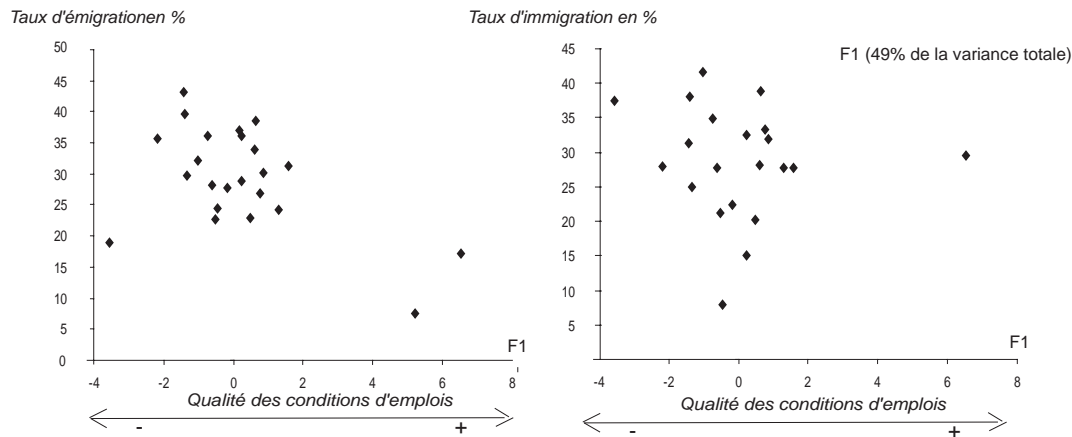
III. Caractériser les marchés du travail régionaux de l'enseignement supérieur au regard des indicateurs d'emploi et de mobilités géographiques

Pour examiner, au niveau régional, le lien entre les situations migratoires et les conditions d'insertion professionnelles des jeunes pour les diplômés de l'enseignement supérieur, une analyse statistique est utilisée : les résultats d'une Analyse en Composantes Principales (ACP) menée à partir des indicateurs présentés dans le tableau 1 sont examinés au regard des taux d'émigration et d'immigration régionaux. Plus précisément, les coordonnées des régions sur le premier axe de cette ACP, qui s'interprète comme la qualité des conditions d'emploi, sont étudiées au regard des indicateurs de mobilités géographiques.

La faiblesse de la relation statistique (significative à 10 % seulement) ne permet pas de dégager une conclusion simple et claire. Certes, la qualité des conditions d'insertion professionnelle des jeunes dans les régions tend à rimer avec les phénomènes d'émigration et d'immigration régionales lors de l'accès au premier emploi (cf. figure 2). L'accroissement des difficultés d'emploi se combine avec le départ d'une proportion de plus en plus importante de jeunes formés dans la région. A l'inverse, de meilleures conditions d'emplois sont synonymes d'une émigration moins marquée. En parallèle, la proportion des emplois occupés par des diplômés formés dans d'autres régions tend à s'amenuiser lorsque les marchés du travail sont difficiles. Une forte immigration c'est-à-dire une proportion importante des emplois régionaux occupés par des jeunes formés par d'autres régions, apparaît en revanche conditionnée par des marchés en meilleure santé. Il n'y a là rien d'extraordinaire : perdre ses jeunes lorsque les conditions sont défavorables et les garder et en attirer d'autres lorsque les marchés du travail

sont favorables aux jeunes. Toutefois, ces tendances cachent des situations singulières et de fortes disparités soulignées par la faiblesse de la significativité de la relation statistique étudiée. En fin de compte, les conditions d’insertion n’expliquent que de façon très lâche les comportements migratoires.

Figure n°2 : la mobilité géographique régionale des diplômés de l’enseignement supérieur au regard de la qualité de l’insertion professionnelle



Résultats d'une Analyse en Composantes Principales menée sur un tableau qui caractérise les marchés du travail des 22 régions métropolitaines en fonction d'une part des coordonnées sur le 1er axe factoriel correspondant à la qualité des conditions d'emploi des diplômés du supérieur et d'autre part en fonction des indicateurs de mobilités

Sources : Enquête « Génération 98 », Céreq 2001

Face à ce premier résultat, une nouvelle analyse est réalisée afin d’étudier sous un autre angle le lien entre les conditions d’emploi et les mobilités géographiques. Plus précisément, il s’agit de savoir s’il existe sur le territoire français des régions ayant des profils identiques en termes de migration et de conditions d’insertion des jeunes. A cet effet, une classification hiérarchique ascendante est réalisée à partir des indicateurs caractérisant les conditions d’insertion professionnelles dans les régions (cf. tableau 1), et où les variables relatives aux mobilités géographiques des jeunes (taux d’émigration et d’immigration) sont introduites comme éléments supplémentaires.

Cette analyse met en évidence que plusieurs types de régions coexistent sur le territoire national et dessinent notamment une France d’un large Sud-Ouest, où les conditions d’emplois des diplômés de l’enseignement supérieur sont plus difficiles (cf. figure 3) :

- L’Ile-de-France se détache des autres régions en raison des bonnes conditions d’emploi des diplômés : salaires élevés, emplois de cadre important et faible précarité des emplois. Les jeunes actifs occupent en outre peu fréquemment des emplois dans le secteur public. Dans les régions Alsace, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie et Rhône-Alpes, les débuts de vie active des jeunes de l’enseignement supérieur sont globalement favorables mais n’atteignent pas les niveaux de l’Ile-de-France. Ces régions gardent leurs jeunes (les taux d’émigration sont relativement bas), et ont une position moyenne en termes d’immigration (proportion d’emploi obtenus par des jeunes non formés dans la région). La Champagne-Ardenne fait exception à ce schéma en raison de forts taux d’émigration et immigration régionaux. Rhône-Alpes se singularise également par le fait qu’une part importante de ses emplois est occupée par des jeunes de la région et par une très faible émigration.

Les autres groupes de régions se définissent par le fait que les premiers mois de vie active des jeunes sont plus fréquemment synonymes de chômage. La qualité des emplois n'est pas aussi bonne que pour le groupe précédent. Au sein de cet ensemble, quatre types se dégagent.

- Les conditions d'emploi des jeunes dans le Nord-Pas de Calais, en Provence Alpes Côte d'Azur et en Auvergne apparaissent un peu moins favorables. Ceci tient notamment à l'importance des aides publiques dans ces régions. En effet, les emplois des jeunes sont plus souvent qu'ailleurs des emplois aidés par les pouvoirs publics. Parmi ce groupe, l'Auvergne se distingue par le poids de l'emploi dans le secteur public : 30 % des emplois obtenus par les diplômés du supérieur travaillant dans la région contre 24 % en moyenne. Quant aux mobilités, si l'Auvergne se caractérise par des phénomènes de fortes émigration et immigration régionales (respectivement 40 % des jeunes formés et 38 % des emplois occupés contre 26 % en moyenne), le Nord-Pas de Calais est la région française où la proportion des emplois occupés par des jeunes formés hors de la région est plutôt faible (7 % contre 26 % en moyenne). PACA tend à suivre le schéma auvergnat en ce qui concerne les migrations d'insertion professionnelle.

- En Bretagne, Limousin, Picardie, Basse Normandie, Franche-Comté, Lorraine, les conditions d'emploi des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur apparaissent également peu favorables. Le poids de la sphère public n'apparaît toutefois pas comme dans le groupe précédent. Les emplois sont peu stables (41 % de CDI contre 47 % en moyenne). Le déclassement des jeunes est plus marqué qu'ailleurs (51 % des jeunes n'ont ni un emploi de cadre ni de profession intermédiaire contre 56 % en moyenne) accompagnant ainsi de bas salaires. La Franche-Comté et la Basse-Normandie se singularisent toutefois par le niveau des emplois obtenus qui est sensiblement similaire à celui constaté au plan national. En termes de mobilité, ces régions sont des terres d'émigration. La Lorraine fait peu appel à des jeunes formés hors de son territoire (15 % des emplois) s'opposant ainsi à la Basse-Normandie, la Franche-Comté et le Limousin (plus de 3 emplois sur 10 sont occupés par des jeunes diplômés par un établissement d'enseignement supérieur situé hors de la région).

- Le Sud-Ouest de la France avec le Languedoc-Roussillon ainsi que la Bourgogne, connaissent des conditions d'emploi parmi les plus difficiles. Dans ces régions, les jeunes de l'enseignement supérieur accèdent le moins fréquemment à un emploi stable (38 % contre 47 % en moyenne) et le chômage en début de vie active est le plus marqué (14 % contre une moyenne de 11 %). Cette précarité va de pair avec des salaires figurant parmi les plus bas. Les phénomènes d'expatriation sont plus marqués qu'au niveau national (31 % contre 26 % en moyenne), sauf pour les Pays de la Loire. Cette dernière région ainsi que la région Midi-Pyrénées se singularisent de cet ensemble par la forte proportion de leurs emplois occupés par leurs jeunes diplômés, contrairement à la Bourgogne et à la région Poitou-Charentes.

- Enfin, la situation de la Corse est relativement atypique. C'est l'une des régions où les conditions d'emploi des diplômés du supérieur sont les plus difficiles : peu d'emploi de niveau cadre, faibles salaires, précarité des emplois dont une part d'emplois aidés record. La singularité de cette région est notable en termes de migration. Elle détient le plus faible taux d'émigration avec l'Ile-de-France. Région gardant les jeunes diplômés par son système d'enseignement supérieur, elle tend également à avoir une forte proportion de ces emplois occupés par des jeunes formés dans d'autres régions françaises.

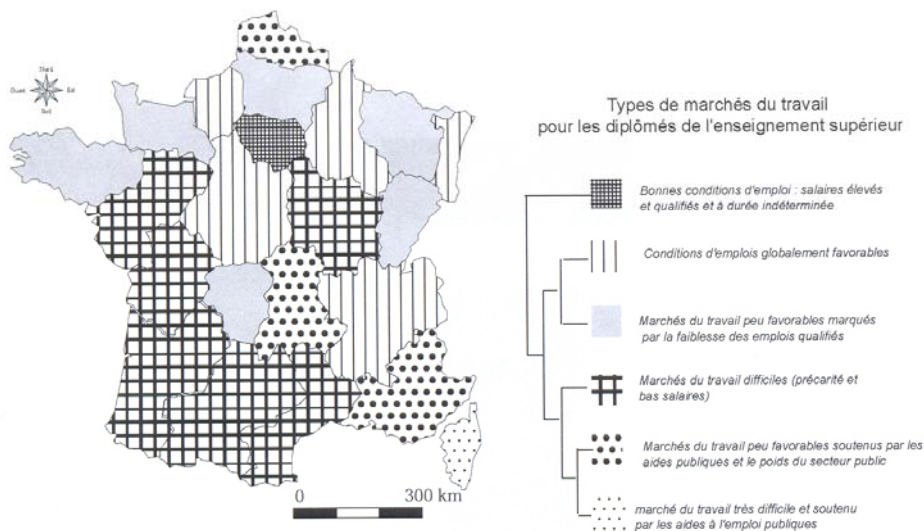
La mise en perspective des conditions d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur avec les positions migratoires des régions ne permet pas de dégager une conclusion simple et claire. Sans pour autant affirmer que chaque région française est spécifique, les multiples situations mises en avant dans la typologie présentée viennent bousculer un schéma d'interprétation uniquement centré sur une théorie de la recherche

d'emploi conditionnée par des facteurs économiques. Certes les régions où les conditions d'emploi des jeunes se révèlent ardues, sont peu enclines à retenir leurs jeunes et de bonnes conditions d'emplois sont généralement liées à une faible émigration. Toutefois, les cas champenois, de Midi-Pyrénées et des Pays de la Loire viennent bousculer une telle assertion. De même, l'existence d'une faible mobilité des jeunes corses formés dans les établissements de l'île vient nous rappeler que d'autres facteurs peuvent jouer lors de la recherche d'emploi (éloignement de la famille, attachement régional, etc.) (Dumartin, op.cit ; Greenwood, 1995).

En outre, des régions où les conditions d'insertion des jeunes sont difficiles peuvent toutefois apparaître relativement attractives pour des diplômés formés hors de la région. Citons par exemple les cas de la Bourgogne, de Poitou-Charentes, de la Franche-Comté, du Limousin, et de la Corse. Ceci pose un certain nombre de questions sur les attentes et les besoins des employeurs régionaux et sur l'adéquation de la carte des formations aux secteurs économiques régionaux (qualité et quantité). La demande d'emploi des jeunes formés dans ces régions est-elle en adéquation avec les offres d'emplois régionales ? Comment entre t-elle en concurrence avec les diplômés déjà en poste depuis de nombreuses années ?

Les conditions d'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur peuvent être liées aux politiques publiques (importance du secteur public et/ou des emplois aidés) comme le démontrent les régions Nord-Pas de Calais, Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne et Corse. Cependant, de telles politiques paraissent avoir des effets variables d'une région à l'autre. Elles ne s'accompagnent pas d'une forte rétention des jeunes de la région, à l'exception des régions Corse et Nord-Pas de Calais. C'est seulement dans ces régions qu'elles ont un impact majeur sur la mobilité des jeunes et sur le processus de recherche d'emploi.

Figure 3. Typologie des marchés du travail régionaux des diplômés de l'enseignement supérieur



	1ers emplois occupés dans la région						Salaires médians à l'embauche	Taux de chômage des diplômés de la région en mars 99	Taux d'émigration	Taux d'immigration
	% des CDI	% des CDD	% des contrats aidés	% emplois dans le secteur public	% de prof, intermédiaires	% cadres				
ALSACE	++	--	-	-	+	-	-	-	+	+
AQUITAINE	--	++	+	-	+	--	-	++	+	-
AUVERGNE	-	-	++	++	++	--	-	+	++	++
BASSE-NORMANDIE	-	+	-	-	-	-	-	+	++	++
BOURGOGNE	--	++	+	+	+	--	--	+	++	++
BRETAGNE	--	++	-	-	-	--	--	+	+	+
CENTRE	-	+	-	+	+	++	-	++	++	++
CHAMPAGNE-ARDENNE	-	+	-	+	+	--	--	+	+	+
CORSE	--	+	++	++	+	-	-	+	+	+
FRANCHE-COMTE	-	++	--	-	+	-	-	+	+	+
HAUTE-NORMANDIE	-	++	++	+	+	-	+	++	+	+
ILE-DE-FRANCE	++	--	--	-	-	++	++	--	+	+
LANGUEDOC-ROUSSILLON	--	+	+	+	+	--	--	++	++	+
LIMOUSIN	-	++	-	++	-	-	--	++	+	+
LORRAINE	-	+	+	++	-	--	-	+	+	+
MIDI-PYRENEES	-	+	+	+	+	--	-	+	+	--
NORD - PAS-DE-CALAIS	--	-	+	+	-	--	-	+	-	--
PAYS DE LA LOIRE	--	-	+	-	-	--	-	+	-	+
PICARDIE	-	++	--	-	-	-	-	+	+	+
POITOU-CHARENTES	--	+	+	+	+	--	-	+	+	++
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	-	++	-	++	+	-	-	+	++	+
RHONE-ALPES	-	++	-	-	-	-	-	-	--	--

Résultats d'une classification hiérarchique ascendante menée sur un tableau qui caractérise les marchés du travail des 22 régions métropolitaines ; les indicateurs de mobilité étant introduits en variables supplémentaires.

Variables utilisées pour caractériser les marchés du travail régionaux pour les diplômés du supérieur

- Taux de chômage en mars 1999 des jeunes diplômés dans la région en 1998, quel que soit leur région de résidence en mars 1999 ;
- Salaire net médian mensuel à l'embauche pour les jeunes entrant sur le marché du travail en 1998 et occupant un 1er emploi dans la région ;
- Part des emplois de cadres parmi les 1ers emplois occupés dans la région par les jeunes du supérieur entrant sur le marché du travail en 1998 ;
- Part des emplois de la catégorie " profession intermédiaire " parmi les 1ers emplois occupés dans la région par les jeunes du supérieur entrant sur le marché du travail en 1998 ;
- Part des contrats à durée indéterminée (dont statut fonctionnaire) pour les 1ers emplois dans la région des diplômés entrant dans la vie active en 1998 ;
- Part des contrats aidés pour les 1ers emplois dans la région des diplômés entrant dans la vie active en 1998 ;
- Part des emplois dans la Fonction publique pour les jeunes ayant un 1er emploi dans la région des diplômés entrant dans la vie active en 1998 ;
- Taux d'émigration : part des jeunes occupant un emploi hors de leur région de formation, celle-ci étant identifiée par le dernier établissement fréquenté par le jeune en 1998 ;
- Taux d'immigration : part des jeunes occupant un emploi dans la région sans y avoir été formés, la région de formation étant identifiée par le dernier établissement fréquenté par le jeune en 1998.

Sources : Enquête « Génération 98 », Céreq 2001

CONCLUSION

Prendre en compte les mobilités géographiques permet d'éclairer la relation formation-emploi au niveau des régions, en démontrant que le système ne s'organise pas seulement au niveau des régions. L'étude des migrations ayant lieu à la sortie de la formation, c'est-à-dire pour l'accès à un premier emploi permet ainsi de démentir le mythe de régions se suffisant à elles-mêmes, c'est-à-dire n'employant que « leurs jeunes » dans une sorte d'autarcie. Certes, les caractéristiques des territoires apparaissent fondamentales pour expliquer le choix de migration des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur : toutes choses égales par ailleurs, les jeunes quittent davantage les régions agricoles et industrielles et se dirigent vers les régions où le chômage est faible et la part des emplois qualifiés plus importante (Perret et Roux, 2004). Toutefois, expliquer les situations migratoires régionales par des déséquilibres entre des économies locales, suivant ainsi les théories de l'attraction et de la répulsion (« push pull theory »), apparaît difficile dans la mesure où on observe des effets de « turn over » entre la majorité des régions françaises (Cuney et al., 2003). En outre, notre typologie rappelle que comprendre les phénomènes de mobilité géographique et d'insertion professionnelle demeure complexe. En effet, le lien entre qualité de l'insertion et émigration comme immigration apparaît faiblement établi dans cette étude, les singularités régionales restant fortes en France.

La typologie des régions françaises produite dans cette note est inscrite dans un contexte économique particulièrement favorable. L'un des premiers aspects de discussion de cette typologie peut être son caractère éphémère : compte tenu de la dégradation des conditions d'insertion professionnelle des jeunes, cette typologie n'est-elle pas tributaire de la conjoncture économique ? Les conclusions présentées ci-dessus ne sont-elles pas elles-mêmes tributaires des effets conjoncturels ? Par ailleurs, n'oublions pas que les diplômés de l'enseignement supérieur peuvent aller étudier en dehors de leur région d'origine (Julien, 2001 ; Brulon, 2003 ; Hulin et al., 2002 ; Brunet et al., 1995 ; Cuney, 2001 ; Nicolas, 2000)¹. A cet égard de récents travaux sur les étudiants (Baron, 2005) montrent que les jeunes peuvent être contraints à la mobilité en raison de l'offre de formation, même au niveau de la formation universitaire. Etudier conjointement cette mobilité de formation et la mobilité ayant lieu lors de l'entrée sur le marché du travail apparaît dès lors comme une manière de mieux comprendre les situations régionales lors de l'entrée dans la vie active des diplômés. Mais plus encore, à la manière de Charlot et al. (op.cit.), étudiant les phénomènes de mobilité géographique lors de la prise du premier emploi, il pourrait alors être possible d'estimer différentes situations qui caractérisent l'offre de formation régionale par rapport aux besoins et attentes des marchés du travail régionaux. Certaines régions souffrent-elles d'une offre de formation insuffisante ou excédentaire par rapport aux besoins des employeurs de la région ? Autrement dit, y-a-t-il adéquation ou inadéquation entre offre et besoins du marché du travail régional ?

Bibliographie

BEDUWE C., 1994, « Mobilité géographique des étudiants diplômés, probabilités individuelles et effets structurels », Formation Emploi, n°48, pp. 3-21.

BOUOYOUR J. et BRAHIMI A., 1998, « Migration inter-régionale des jeunes diplômés en France : essai de modélisation », Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°2, pp. 281-300.

BRULON F., 2003, « La majorité des étudiants de la région poursuit ses études dans le pôle de Marseille-Aix-en-Provence », Sud INSEE l'essentiel, n°55, 4 p.

BRUNET R., CAUVIN C, PUMAIN D, 1995, Chapitre 10 : Migrations et mobilité , in Y. Chauviré, D. Noin, coord., *Emplois et entreprises*. GIP Reclus-La documentation française, Paris collection Atlas de France n° 2, pp.102-114.

CAHUZAC E., CAPRICE S., DETANG-DESSENDRE C., 2003, *Formation continue et mobilité professionnelle : fondements à une différenciation spatiale* , Communication aux 10èmes journées d'étude « Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail », Caen, mai.

CARO P. 1994, La spatialisation de la relation formation-emploi en Franche-Comté, in C. Guégnard, B. Hillau, coord., *Insertion des jeunes : instruments d'analyse et enjeux*, CEREQ, Collection Documents séminaires du CEREQ n° 101, Marseille, pp. 69 - 77.

CARO P., 2003, « L'apport de la géographie à la relation formation emploi », *Formation Emploi*, n°84, pp. 43-53.

CARO P., CUNEY F., PERRET C., 2003, La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif, in Ministère de l'Éducation nationale *Géographie de l'école* n°8. Ministère de l'éducation nationale, Paris, pp. 105-109

CARO P., MARTINELLI D., 2002, « Géographie de l'insertion professionnelle : plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud », *Bref*, n°186

CEREQ, 2002, *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98*. Céreq, Marseille.

CEREQ, 2003, « Typologies et spécificités régionales : L'insertion sur le marché du travail de la Génération 98 selon la région de formation », in *Les politiques régionales de formation professionnelle de 1993 à 2000 : données, portraits et typologies*, [En ligne] <http://www.cereq.fr/SiteGSE/GSE.htm> (page consultée le 15 novembre 2006)

CHARLOT A., CHEVALIER L. & POTTIER F., 1991, Diplômés de l'enseignement supérieur : migrations interrégionales et mobilité géographique, in J. P. de Gaudemar, dir., *Formation et Développement Régional en Europe*. Documentation Française, Paris

CUNEY F., 2001, « Les migrations des étudiants francs-comtois vers les Universités limitrophes », *Images de Franche-Comté*, n°23, pp. 18-21.

CUNEY F., PERRET C, ROUX V., 2003, « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active » *Bref*, n°198

DETANG-DESSANDRE C., PERRIER-CORNET P., 1996, « Insertion professionnelle des jeunes d'origine rurale : les enjeux des choix de localisation », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, pp. 343-362.

DETANG-DESSENDRE C., PIGUET V, SCHMITT B., 2002, « Les déterminants micro-économiques des migrations urbain-rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie », *Population*, n° 1, pp. 35-62.

DRAPIER C., JAYET H., 2002, « Les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle en France. Une comparaison selon le niveau de qualification », *Revue d'Économie Régionale Urbaine*, n°3, pp .355-376.

DUMARTIN S., 1995, « Mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes », *Economie et Statistique*, n°283-284, pp. 97-110.

GIRET J.F., MOULLET S. THOMAS G., 2003, « De l'enseignement supérieur à l'emploi : les trios premières années de vie active de la Génération 98 », *Notes Emploi Formation*, n°1

- GREENWOOD M. J., 1995, « Internal migration in developed countries », *Demography*, vol. 9, n° 3, pp. 371-382.
- HULIN J., HUSSENET J. et MAQUIN I., 2002, « Recensement de la population 1999 : le pôle universitaire rémois, élément clé des flux migratoires », *INSEE FLASH Champagne-Ardenne*, n°33, 4 p.
- JAYET H., 1989, « Structures urbaines et fonctionnement des marchés de l'emploi : un modèle de migrations entre zones rurales stables et zones urbaines mobiles », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 531-547.
- JAYET H., 1996, « L'analyse économique des migrations, une synthèse critique », *Revue économique*, vol. 47, n°2, pp. 193-226.
- JULIEN P., LACANIER J., POUGNARD J., 2001, « Les études supérieures : un motif de migration », *INSEE Première*, n°813.
- KRIAA M., PLASSARD J. M., 1997, « La mobilité géographique de prise du premier emploi, étude des flux interrégionaux : l'approche gravitationnelle », *Note du Livre*, n°232
- LIPPMAN S.A. ET MC CALL J.J. (1970), « The Economics of Job Search: A Survey », *Economic Inquiry*, vol. 14, n°2.
- MARCHAL N., MOLINARI-PERRIER M., SIGOT J.C., 2004, « Génération 2001, s'insérer lorsque la conjoncture se dégrade », *Bref*, n°214.
- MARGIRIER G., 2004, « Quelles mobilités géographiques en début de vie active ? », *Formation Emploi*, n°87, pp 15-27
- MARTINELLI D. (ed.), 2004, Comment interpréter les disparités locales d'insertion des diplômés du supérieur ?, *RELIEF*, n° 3
- MILLOT B., 1976, « La mobilité du travail : réflexions sur les hypothèses théoriques et les analyses empiriques », thèse complémentaire, Dijon, Irédu
- NICOLAS J. M., 2000, « Subanor 99, extrait de données n°4 : Les inscrits en DEUG hors Basse-Normandie », In, *Observatoire Régional des Formations Supérieures*. [En ligne] http://www.orfs.net/docs/ART/ART1000_1.pdf (page consultée le 15 novembre 2006)
- PAILHE A., SOLAZ A., 2001, « Mobilité géographique, professionnelle et gains salariaux des hommes et femmes », Communication au séminaire d'Etudes et de Statistiques Appliquées à la Modélisation en Économie, Lille
- PERRET C., ROUX V., 2004, « La mobilité géographique en début de carrière : un moteur de réussite pour les jeunes diplômés ? », *Formation Emploi*, n°87.
- ROUX V. 2003, « Insertion professionnelle des jeunes : des disparités selon la région de formation qui s'atténuent avec la prise en compte des caractéristiques individuelles », in Ministère de l'Éducation nationale, *Géographie de l'école* n°8. Ministère de l'Éducation nationale, Paris, pp. 99-103.
- SJAASTAD L., 1962, « The Costs and Returns of Human Migration », *Journal of Political Economy*, n° 70, pp. 80-93.

² Enquête du Céreq réalisée en 1987 s'intéressant à l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur de 1984, soit la « Génération 84 ».

¹ Les observatoires des étudiants des universités françaises comme celles du Littoral, de Besançon, de Lille ont produits des études sur le sujet.